

## Environnement

### Projet 46 : Réhabilitation des routes et construction de caniveaux

#### i- Justification :

Dans la Commune de Covè on note une insuffisance de pistes de desserte rurale. La majorité des pistes existantes se trouve encore dans un état dégradé. L'insuffisance et la dégradation des pistes font que certaines zones de la Commune sont enclavées et restent inaccessibles en certaines saisons. Ceci rend difficile le transport inter arrondissement en général, le transport des produits agricoles en particulier. Il faut également signaler que l'exploitation des carrières, des bas-fonds, des plans d'eau et des forêts dépend pour une large part de l'état des pistes. L'insuffisance des pistes et leur état de dégradation avancée expliquent la faible capacité des acteurs à exploiter les sols, les bas-fonds, les eaux, et les forêts. Cela entraîne des manques à gagner pour la Commune, c'est-à-dire une sous- ou non- valorisation des ressources naturelles et donc un manque à gagner pour les finances communales.

Il faut signaler que les eaux de ruissellement provoquent la dégradation des voies, et en milieu urbain perturbent la circulation, provoquent des dégâts sur les bâtiments. Il est alors nécessaire de freiner la vitesse de ruissellement de ces eaux, et pour finir, de les canaliser.

La difficulté n'est pas tant de réhabiliter ou construire des pistes, mais de mettre en place une structure permettant d'assurer leur entretien courant.

#### ii- Analyse des acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Communauté / Comités de piste	Facilité d'exploitation agricole et des carrières	Négligence probable de l'entretien des pistes	- Entretien des pistes - Contribution financière et en main d'œuvre
Conseil Communal	Amélioration des conditions de vie des populations Possibilité de taxer les usagers dont les exploitants de ressources naturelles	Devoir de susciter la contribution matérielle et financière des populations	- Contrôle et surveillance des travaux - Sensibilisation des membres des comités de pistes pour un bon entretien des pistes.
ONG	Création d'emplois	Détermination à apporter l'appui technique	- Appui technique et organisationnel
Partenaires	Réduction de la pauvreté des populations en général	Disponibilité à appuyer techniquement et financièrement	- Appuis technique et financier
Transporteurs	Facilitation de la circulation	Dégradation des voies par des engins lourds	Respect des barrières et participation aux comités de piste

#### iii- Objectif du projet : Réhabiliter les routes et construire les caniveaux d'évacuation d'eau

#### iv- Impacts attendus du projet :

- Facilité de transport des produits agricoles et forestiers
- Facilité d'accès aux gisements et augmentation de leur exploitation
- Facilité d'accès aux bas-fonds et aux plans d'eau

- Accroissement de la production agricole
- Réduction des coûts de transports
- Augmentation des ressources taxables pour la Commune
- Désenclavement des arrondissements ou villages de la Commune
- Accès des usagers aux services communaux

## v- Analyse des options

### Présentation des options

Résultat	Options
R <sub>1</sub> : Les voies d'accès inter arrondissement sont réhabilitées et des caniveaux sont construits	O <sub>1</sub> : Le CC en collaboration avec les populations procèdent à la réhabilitation des voies inter arrondissements
	<b>O<sub>2</sub> : Le CC en collaboration avec les Partenaires financent la réhabilitation des voies d'accès inter arrondissement et construisent des caniveaux.</b>

### Choix des options

Axe/Résultats	Options	Capacité/Faisabilité Organisationnelle	Faisabilité financière	Durabilité/ Appropriation Locale	Equité	Genre	Total	Observations
A3R1	O1	4 Forte participation	2 Peu de ressources	4 Forte implication de la population	-	-	10	
	<b>O2</b>	<b>5 Existence de comités de pistes</b>	<b>4 Possibilité de financement</b>	<b>4 Existence de comité de piste</b>	-	-	<b>13</b>	<b>Retenue</b>

La stratégie du projet consiste à démarrer la réhabilitation des voies d'accès inter-arrondissement dans les localités où les riverains se mobilisent et s'organisent pour assurer l'entretien courant de la piste après sa réhabilitation. Les comités de piste contribuent à la réhabilitation et certains des riverains sont formés durant la réhabilitation à conduire les tâches d'entretien courant.

## vi- Rôles du Conseil communal dans la réalisation du projet

- Mobilisation de fonds
- Sensibilisation des populations pour leur participation matérielle et financière
- Maître d'ouvrage, mais délégation aux comité pistes dans les arrondissements
- Sensibilisation des populations pour l'entretien des pistes et caniveaux par l'intermédiaire des comités de piste
- Contrôle des prestations des entreprises et comités

**vii- Tableau synoptique de planification**

Résultats/Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation					Coût global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		Conseil Communal	Comité Piste	Partenaires
<b>Projet 46 : Réhabilitation des pistes inter arrondissement et construction de caniveaux</b>												
A3R <sub>1</sub> : Les voies d'accès inter arrondissement sont réhabilitées et des caniveaux sont construits	95 Km linéaire de pistes réhabilitées 5 Km linéaire de caniveaux construits	Observation Archive de la Mairie	CC/ONG									
Activités : 1- Identification des pistes et des pentes de drainage	Au moins 1 répertoire d'identification	Mairie	CC	500.000					500000	100% 500000		
2- Négociation pour la constitution d'un 'comité de piste' qui se chargera de l'entretien courant	PV Comité de piste	CC ONG	Mairie	100.000					100.000			
3- Etude et conception, puis contrôle et surveillance des travaux	- Rapports d'étude technique - Dossiers d'appel d'offre (avec TDR) - Contrat de réhabilitation de 95 Km de piste - Contrat de construction de 5 Km de caniveaux	Mairie	CC/ONG Bureau d'étude agréé		40.000.000	40.000.000	40.000.000	40.000.000	160.000.000	16.000.000		144000000
4- Lancement appel d'offres	1 avis de lancement appel d'offre 1 reçu de	Archive de la Mairie	CC		500.000				500.000	450.000	50.000	

	communiqué Radio											
5- Réhabilitation des 95 Km de pistes et construction des 5 Km de caniveaux	95 Km linéaire de pistes réhabilitées et 5 Km linéaire de caniveaux construits	-Observation -Archive de la Mairie/BST	-CC/ONG -Bureau d'étude et de contrôle -Entreprise adjudicataire			250.000.000	250.000.000	300.000.000	800.000.000	80.000.000		720.000.000
6- Suivi et entretien	Entretien annuel de 95 Km linéaire de pistes et de 5 Km linéaire de caniveaux	-Observation -Archive de la Mairie/BST	-CC/ONG -Bureau d'étude et de contrôle			2500000	2500000	3000000	8000000	4000000		4000000
Total				600.000	40.500.000	292.500.000	292.500.000	343.000.000	970.000.000	101000000	50.000	868000000

## Détails des coûts du projet 46

Activités (Coût total = 969000000 F)

### 1. Identification des pistes (500000 F)

- 5000 F/personne/j x 4 personnes x 10 j = 200000 F
- Location moto : 5000 F/personne/j x 4 personnes x 10 j = 200000 F
- Autres charges (forfait : 100000 F)

### 2. Etudes – conception et contrôle et surveillance (160000000 F)

20% coût de réhabilitation de piste et de construction de caniveaux : 20% x 800000000 F = 160000000 F

### 3. Lancement appel d'offres (communiqué radio : 500000 F)

### 4. Réhabilitation des 100 Km linéaire de pistes et construction de 5 Km de caniveau par la méthode HIMO (800000000 F)

- Pistes : 5000000 F/Km x 100 Km = 500000000 F
- Caniveaux : 60000000 F/Km 5 Km = 300000000 F

### 5. Suivi et entretien des pistes et des caniveaux sur 5 ans (8000000 F)

- Pistes : 500000 F/Km x 100 Km = 5000000 F
- Caniveaux : 600000 F/Km x 5 Km = 3000000 F

## Projet 47 : Collecte et gestion des déchets ménagers

### i- Justification :

L'inexistence de structures de collecte et de gestion de déchets ménagers crée de sérieux problèmes d'assainissement dans la Commune de Covè. En effet, l'absence de dépotoirs publics fait que les ordures sont jetées pêle-mêle. Plusieurs tas permanents d'immondices sont observés en plein marché. Sous l'effet de la pluie et de la chaleur, ces déchets subissent des décompositions qui polluent l'atmosphère et rendent ainsi difficile la respiration des usagers de ce marché. Si pour les ordures du marché la responsabilité incombe à la Mairie, les ordures ménagères qui sont jetées pêle-mêle sur les parcelles riveraines et parfois sur les voies publiques créent des conflits dont la résolution incombe encore à la Mairie. En marge de ces désagréments, les problèmes d'hygiène et de santé publique découlant de la mauvaise gestion des ordures interpellent les élus locaux. La collecte et la gestion constituent donc des défis importants à relever au niveau de la Commune de Covè.

### ii- Analyse des Acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Populations	- Assainissement de leur cadre de vie après abonnement - Obtention d'emplois	Négligence éventuelle pour le paiement	- Paiement de prestations après abonnement - Garantie de la main d'œuvre
Conseil Communal	- Propreté de la Commune - Sources d'emplois pour la population - Perception de taxes	Dévouement du Conseil Communal pour l'installation effective des structures de collecte et gestion des déchets.	- Contrôle et supervision du fonctionnement des structures de collectes et de gestion des déchets - Démarches pour l'installation des structures de collecte et de gestion - Sensibilisation des populations pour le paiement des prestations de service
ONGs	- Création d'emplois - Appui technique	Détermination pour l'appui technique et financière	- Appui technique et financier
Partenaires	- Création d'emplois - Appuis technique et financier	Disponibilité à appuyer techniquement et financièrement	- Appuis technique et financier

**iii- Objectif du projet :** Collecter et gérer les déchets ménagers pour assainir l'environnement de la Commune de Covè

### iv- Impacts attendus du projet :

- Existence de dépotoirs publics
- Assainissement des voies, des maisons, des lieux publics et du marché
- Réduction du nombre de chômeurs au sein de la Commune
- Recul des maladies dues au manque d'hygiène
- Augmentation des recettes communales à travers la perception des taxes

### v- Analyse des options

#### Présentation des options

Résultat	Options
R <sub>2</sub> : Des structures privées de collecte et de gestion des déchets sont installées	O <sub>1</sub> : Le CC crée sa propre voirie pour la collecte et la gestion des déchets

**O<sub>2</sub> : Le CC suscite l'installation des structures privées de collecte et de gestion des déchets**

### Choix des options

Axe/Résultats	Options	Capacité/Faisabilité Organisationnelle	Faisabilité financière	Durabilité/ Appropriation Locale	Equité	Genre	Total	Observations
A3R2	O1	4 Facilité organisationnelle	3 Peu de moyens	3 Eventuelle négligence	5 Profite à toute la population	-	15	
	<b>O2</b>	<b>4 Facilité organisationnelle</b>	<b>5 Disponibilité de moyens</b>	<b>5 Volonté de réussite</b>	<b>3 Profite aux abonnés</b>	-	<b>17</b>	<b>Retenue</b>

**Option retenue : option 2**

La stratégie retenue pour la collecte et la gestion des déchets vise à rendre l'activité lucrative. Ce faisant, les entrepreneurs privés seront intéressés à investir dans le domaine. Ceci allègera la charge du conseil communal dont le rôle se résoudra à la coordination de multiples acteurs du système de collecte et de gestion des déchets.

#### **vi- Rôles du Conseil communal :**

- Choix d'un système approprié de collecte et de traitement des ordures
- Négociation pour l'installation des structures privées de collecte et de gestion des déchets ménagers
- Sensibilisation de la population pour le paiement régulier des frais de prestation de service
- Contrôle périodique du fonctionnement des structures de collecte et de gestion des déchets

**vii- Tableau synoptique de planification**

Résultats/ Activités	Indicateurs	Source de vérification	Responsabilités Techniques	Périodes de réalisation					Coût Global	Responsabilités financières		
				04	05	06	07	08		Conseil Communal	Association de Développement	Partenaires
<b>Projet 47 : Installation des structures de collecte et de gestion des déchets</b>												
A3R2:Des structures privées de collecte et de gestion des déchets sont installées	Au moins 1 structure de collecte et de gestion des déchets est installée	- Mairie/BST - Structures privées - Maisons concernées	- CC/CA/CV - Structures privées concernées									
Activités 1- Réunion de concertation et d'évaluation de systèmes alternatifs de gestion des ordures ménagères	Un système adapté à la situation de Covè est choisi après concertation avec tous les acteurs											
2-Prospection et identification d'un site de décharge finale	- 1 rapport de visite de site - 1 acte de donation	- Mairie/BST - Structures privées	- CC/CA/CV - Association de développement - Services techniques déconcentrés (DDEHU, DDSP) - Structures privées concernées	100000					100.000	100% 100.000	-	-
3-Information et publicité pour la sensibilisation de la population	- Accroissement du nombre d'abonnés auprès des structures de collecte	- Mairie/ archive - CA/CV Prestataires privés	- CC/CA/CV - Association de développement - Services techniques déconcentrés (DDEHU, DDSP) - Structures privées concernées	90000					90.000	100% 90.000	-	-

4- Collecte et transport des ordures vers les décharges	Frais d'abonnement rémunérateurs pour les prestataires et encourageants pour les abonnés	Mairie Prestataires Abonnés	CC/BST Prestataires										
5- Incitation au recyclage d'une partie des ordures	Un tri des ordures est fait pour raison de recyclage	Prestataire Décharge	CeRPA/FENAB Prestataires										
Total				190000					190.000	190.000	-	-	

### Détail des coûts du projet 47 (190.000 F)

Activités :

1-Publicité : (90.000 F)

- 3000 F/communiqué/j x 3 diffusions x 10 jours = 90.000 F

2-Prospection de terrain : (100.000 F)

3-Sensibilisation des populations : (sans coût)

## Projet 48 : Création d'espaces verts et reboisement des artères

### i- Justification :

La déforestation est un phénomène qui évolue à grands pas dans la Commune de Covè. Selon l'état des lieux, cette déforestation est plus accentuée dans la partie Nord de la Commune (arrondissements de Naogon et d'Adogbé), tandis qu'au Sud le phénomène est moins remarquable (arrondissement de Lanta-Cogbé). L'utilisation quotidienne des bois de chauffage, du charbon, des madriers et des charpentes obligent les populations à procéder à une destruction régulière des arbres. Les statistiques manquent pour montrer l'importance de cette exploitation. Cependant, l'entrée de nouveaux acteurs comme les Nigériens parmi les exploitants et la multiplication des scieries dans la Commune illustrent bien le degré d'exploitation des ressources forestières. Il faut aussi mentionner que cette destruction n'a pas épargné les quelques arbres se trouvant aux abords des principales artères de la Commune et cela a accentué le ruissellement des eaux et donc l'érosion des voies. De plus, il n'existe pas du tout à Covè d'espaces verts pour la détente et le divertissement des populations. La création d'espaces verts et le reboisement des principales artères de la Commune sont nécessaires pour améliorer le cadre de vie des populations.

### ii- Analyse des acteurs

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Populations	Disponibilité d'un meilleur cadre de vie	Négligence probable des arbres et des espaces verts.	- Entretien des arbres et des espaces verts - Contribution financière
Conseil Communal	Embellissement de la Commune	Négligence probable des arbres et des espaces verts.	- Recommandation/sensibilisation pour l'entretien des arbres et des espaces verts - Contribution financière
Partenaires	Amélioration du cadre de vie des habitants de la Commune	Suggestion pour un meilleur entretien des arbres et des espaces verts	Appui technique et financier

**iii- Objectif du projet :** Créer des espaces verts et reboiser les artères principales en vue de l'embellissement de la Commune

### iv- Impacts attendus du projet :

- Amélioration des lieux de détente et de divertissement
- Assainissement de l'air dans la Commune
- Embellissement de la Commune
- Réduction des dégâts dus au ruissellement des eaux de pluies

### v- Analyse des options

#### Présentation des options

Résultat	Options
R <sub>3</sub> : Des espaces verts sont créés et viabilisés et des artères sont reboisées	<b>O<sub>1</sub> : Le CC en collaboration avec les partenaires (ABE, OXFAM-Québec, etc ) créent deux espaces et procèdent au reboisement de x km d'artères</b>
	O <sub>2</sub> : Le CC en collaboration avec les populations créent deux espaces verts et procèdent au reboisement de x km d'artères

### Choix des options

Critères	Options	Capacité/Faisabilité Organisationnelle	Faisabilité financière	Durabilité/ Appropriation Locale	Equité	Genre	Total	Observations
Résultat								
A3R3	<b>O1</b>	<b>4 Possibilité de réussite</b>	<b>4 Possibilité de financement</b>	<b>3 Implication plus ou moins forte</b>	-	-	<b>11</b>	<b>Retenue</b>
	O2	3 Lenteur dans la réalisation	2 Peu de ressources et moyens financiers	4 Forte implicationie	-	-	9	

#### Option retenue : Option 1

La stratégie retenue pour la création des espaces verts et le reboisement des artères vise à responsabiliser le conseil communal pour des aménités qui n'auraient pas été pourvues le cas échéant, faute de l'échec du marché libre. Le CC devra responsabiliser les riverains pour l'entretien des espaces verts et des arbres.

#### vi- Rôle du conseil communal dans la réalisation du projet :

- Mobilisation de fonds pour la réalisation du projet
- Sensibilisation des populations pour l'entretien des arbres et des espaces verts
- Contribution financière et matérielle

**vii- Tableau synoptique de planification**

Résultats / Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation					Coût global	Responsabilités financière		
				04	05	06	07	08		CC	Population	Partenaires
<b>Projet 48 : Création et viabilisation d'espaces verts</b>												
A3R3 : Des espaces verts sont créés et viabilisés et des artères sont reboisées	Deux espaces verts sont créés et viabilisés et 50 km d'artères sont reboisés	- Mairie - Terrain	- CC - DDEHU - CARDER									
Activités : 1- Recherche de site pour les espaces verts	Au moins un acte de donation ou une convention de vente	Mairie	- CC	500000	500000				1000000	50% 500000		50% 500000
2- Etude technique de réalisation	-Au moins 90% de réalisation du dossier technique - Un contrat d'étude	Mairie	CC/CA CeRPA		1000000				1000000	10% 100000		90% 900000
3- Mobilisation des fonds	Au moins une correspondance avec partenaire ou un PV de réunion	Mairie	CC Archive de la Mairie	250000	250000				500000	100% 500000		
4- Lancement appel d'offre	Un avis d'appel d'offre ou un avis de communiqué Radio	Archive Mairie	CC		300000				300000	100% 300000		
5- Réalisation des espaces verts	Deux espaces verts créés d'ici 5 ans	-Observation directe -Archive Mairie -Population bénéficiaire	CC/CA CeRPA		5000000	5000000			10000000	10% 1000000		90% 9000000
6- Identification des artères à reboiser	Au moins une artère reliant chacun des 8 arrondissements au centre de Covè et la traversée de Covè (axe ABOK) sont identifiées	Mairie CA/ population	CC/CA/CV CeRPA	40000					40000	100% 40000		
7- Achat d'essences forestières appropriées	Plus de 10000 plants sont achetés d'ici 5 ans	Archive Mairie Archive/CA Reçus d'achat	CC/CA CeRPA	250000					250000	100% 250.000		
8- Installation des plants	Au moins 8 artères et 1 traversée (axe ABOK) sont reboisées	Observation Archive Mairie	CC/CA/CV CeRPA	400000					400000	100% 400000		

		Archive CeRPA Cellule journée de l'arbre										
9- Entretien des plants	Moins de 20 % des plants meurent d'ici 5 ans	-Observation -Archive cellule journée de l'arbre	Population CC/CA/CV CeRPA	500000					500000	100% 500000		
Total				1940000	7050000	5000000			13990000	3.590.000		10400000

### Détails des coûts du projet 48

Activités (Coût total = 232900000 F)

#### 1. Recherche de site pour les deux espaces (1000000 F)

- 500000 F/parcelle x 2 parcelles = 1000000 F

#### 2. Etude technique de réalisation (1000000 F)

- 10000000 F x 10% = 1000000 F

#### 3. Mobilisation des fonds (500000 F)

#### 4. Lancement appel d'offre (300000 F)

#### 5. Réalisation des espaces verts (10000000 F)

- 500000 F/espace x 2 espaces = 10000000 F

#### 6. Identification des artères à reboiser (40000 F)

- 5000 F/personne/j x 4personnes x 2j = 40000 F

#### 7. Achat d'essences forestières appropriées (250000 F)

- 25 F/plant x 10000 plants = 250000 F

#### 8. Installation des plants (400000 F)

- Nettoyage des lieux (forfait : 200000 F)
- Mise en terre des plants (forfait : 200000 F)

#### 9. Entretien des plants (500000 F)

- Achat grillage ou autre rempart contre les animaux en divagation sur axe ABOK (forfait : 500000 F)